

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU BTP : GÉNIE CIVIL ET CONSTRUCTION PARCOURS MAÎTRISE ARCHITECTURALE ET TECHNIQUE en contrat d'apprentissage



NIVEAU
DE DIPLÔME
BAC+3



LES MISSIONS EN ENTREPRISE

(Liste de missions non exhaustive)

- Mettre en place la procédure de suivi d'un projet de construction, de la conception à la réception des travaux et prise de possession des lieux.
- Conduire et animer des réunions de coordination de chantier.
- Établir des plans et carnets de détails architecturaux et techniques.
- Établir des plans d'exécution des structures : béton armé, construction métallique, construction bois, etc.
- Élaborer un planning « enveloppe » TCE (Tous Corps d'État).



LES PERSPECTIVES MÉTIERS

- Assistant maîtrise d'œuvre.
- Conducteur de maîtrise d'œuvre.
- Collaborateur d'architecte.
- Pilote de chantier.
- Projeteur structure.
- Projeteur voirie et réseaux divers.
- Économiste de la construction.



OÙ EXERCER L'ACTIVITÉ ?

- Agence d'architecture ou bureau d'étude d'ingénierie.
- Collectivités.
- Communautés de communes.



LES ENSEIGNEMENTS À L'UNIVERSITÉ

PASSERELLE TECHNOLOGIQUE

- Résistance des matériaux,
- Construction BTP,
- Structure et stabilité.

ARCHITECTURE

- Architecture et urbanisme,
- Esquisse architecturale,
- Plan d'architecture et BIM (Building Information Modeling),
- Réglementation technique.

INGENIERIE DES STRUCTURES

- Fondation,
- Résistance des matériaux et BIM (Building Information Modeling),
- Construction bois,
- Construction béton armé,
- Construction métallique.

GESTION DE PROJET

- Management en entreprise,
- Anglais technique / anglais commercial,
- Economie de la construction,
- Gestion entrepreneuriale,
- Éco-construction.

● PROJET TUTORÉ

- Développement de travaux individuels ou en groupe, permettant l'application des acquis de la formation lors d'exercices réels sur une problématique concrète.

● MÉMOIRE / RAPPORT

- Réalisation d'une étude confiée par l'entreprise d'accueil (synthèse des résultats dans un mémoire/ un rapport et soutenance devant un jury).



LA DURÉE DE LA FORMATION

- 1 an



PRÉ-REQUIS DE LA FORMATION

Être diplômé d'un BAC+2 :

- DUT génie civil et construction durable,
- DUT génie thermique et énergie,
- BTS études et économie de la construction,
- BTS bâtiment,
- BTS travaux publics,
- BTS systèmes constructifs bois et habitat,
- BTS métiers du géomètre-topographe et de la modélisation numérique,
- BTS profession immobilière,
- Etc.

OÙ SUIVRE cette formation ?



IUT DE BOURGES

63 avenue de Lattre de Tassigny
18020 Bourges Cedex



UNIVERSITE D'ORLEANS